

2020-10-21

6211-19-030

Mémoire citoyen – Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Bonjour,

Je tiens à remercier le BAPE de me permettre de faire partie de cette consultation; je trouve que c'est un exercice important en tant que citoyen.

Je m'oppose au projet de construction d'un nouveau gazoduc, d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay ou d'un terminal maritime en tant que citoyen, mais aussi en tant que spécialiste en analyse environnementale de l'eau.

La dégradation de l'écosystème du Fjord qui serait causée par le projet et l'opération du terminal détruirait l'un des écosystèmes les plus beaux et emblématiques au Québec et au Canada.

Je viens de consulter l'étude d'impact environnemental de GNL Québec de janvier 2019 ainsi que le Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement de février 2020. Les considérations d'analyses de risque sur la faune et la flore sont en termes de toxicité aiguë plutôt que de toxicité chronique (le terme toxicité chronique n'est pas utilisé une seule fois dans tout le rapport). Cela serait l'équivalent de regarder la toxicité d'une cigarette sur deux jours (toxicité aiguë) et ne pas prendre en compte celle sur le long terme (toxicité chronique) sur la santé humaine. On en conclurait que deux paquets de cigarettes par jour ne seraient pas dangereux puisqu'aucun effet néfaste ne serait observé dans cet intervalle de temps. Pour ces raisons, la toxicité chronique et les effets sous-létaux comme les mutations, la diminution des capacités reproductives ou de la motricité sont utilisées de nos jours comme critères en évaluation de risque.

En ce qui a trait aux effets environnementaux sous-létaux, on note notamment pour ce projet le bruit engendré par le trafic marin des méthaniers. Ces effets néfastes sont documentés pour la faune aquatique en particulier pour l'écholocation des mammifères marins.

Je retiens ce passage dans le rapport (WSP NO.161-00666-00; section 12.7.3.1; Page 855):

D'autre part, certaines caractéristiques des navires-citernes de GNL sont de nature à favoriser une réduction des bruits subaquatiques qu'ils émettent en se déplaçant, permettant de limiter davantage l'effet de l'augmentation du trafic maritime découlant du Projet sur cette CV. Rappelons en effet que ces navires sont munis d'une double coque et qu'ils ne sont **pas toujours exclusivement propulsés par le diesel**. Les principales sources de bruits de machinerie sont en effet les engins de propulsion et les génératrices diesel. Or, les navires-citernes de GNL utilisent **dans certains cas le diesel en combinaison avec une autre source d'énergie (p. ex. gaz naturel) pour leur propulsion**. Enfin, **comme les vibrations favorisent les pertes gazeuses à partir du GNL**, il est avantageux que les navires-citernes de GNL génèrent peu de vibrations, ce qui favorise aussi **une diminution des bruits subaquatiques qu'ils émettent**.

Je suis choqué par le manque de rigueur et de qualité de ce paragraphe qui ne propose aucun argument concret basé sur des faits mais seulement sur des souhaits hypothétiques et de la pensée magique. Cette formulation est hautement trompeuse et le cas du bruit aquatique ne va absolument pas dans le sens d'une réduction du bruit tel qu'avancé par le rapport. Les bélugas et baleines sont des mammifères emblématiques de la région et génèrent une véritable activité touristique.

Pour ce qui est de l'éventuel oléoduc dans le projet, il faut considérer les impacts des déversements d'hydrocarbures sur les aquifères et sédiments. Le nombre de déversements d'oléoducs tous les ans au Canada est très significatif. On compte notamment celui de TransMontain Pipeline à Abbotsford en juin 2020 avec plus de 190 000 litres de de pétrole brut déversés. Les effets de ces déversements sur l'environnement seraient dévastateurs.

Finalement, en considérant l'aspect économique, la récente débâcle de la cimenterie McInnis à Port-Daniel devrait servir d'avertissement. En ces temps de crise économique suite à la COVID, « investir » des centaines de millions de dollars au bas mot et probablement des milliards dans un projet aussi peu transparent, tourné vers des prix d'hydrocarbure pré-crise apparaît un pari inutilement risqué pour de faibles bénéfices. Un total de 250 à 300 emplois permanents est très bas et cet argent devrait aller ailleurs. Je tiens aussi à mettre en doute la capacité de GNL Québec à survivre aux conditions économiques actuelles sans le respirateur artificiel du gouvernement. Les puits orphelins en Alberta nécessitent des milliards de dollars en contributions et prêts de la part des gouvernements provincial de l'Alberta et fédéral canadien. La chute des prix du pétrole ce printemps a causé la fermeture de nombreuses compagnies somme toute très fragiles et qui ont laissé le soin de payer leurs dégâts au contribuable car elles ont fait faillite.

Qui paiera si le complexe de liquéfaction et le terminal ne seront plus rentables? Si une catastrophe survient et que GNL est incapable de payer la note? Au risque de paraître cynique, ce projet me semble bâti pour enrichir certains investisseurs et laisser la note au contribuable. Si de l'argent du contribuable est avancé pour ce projet dans le futur, il serait bien mieux utilisé pour des plans d'infrastructure publique pour relancer l'économie québécoise comme la construction de nouvelles écoles, CHSLD, hôpitaux et la maintenance de qui est déjà existant.

En définitive, pour des raisons environnementales de protection de la faune, en raison du rapport d'impact de WSP manquant très sévèrement de rigueur et de qualité au niveau du bruit aquatique et pour mes doutes sur les véritables retombées économiques du projet, je suis catégoriquement opposé au projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay.

Je vous remercie encore de cette opportunité de déposer ce mémoire.

Cordialement,

Emmanuel Eysseric, doctorant en chimie analytique environnementale